



decisiph 

Annuaire

des Services et Associations de proximité
spécialisés et inclusifs en faveur des
Personnes Handicapées de Gakli (Djidjolé)



Annuaire des Services et Associations de proximité spécialisés et inclusifs en
faveur des Personnes Handicapées de Gakli (Djidjolé)

Réalisé par le projet DECISIPH

Droit Egalité Citoyenneté Solidarité Inclusion des Personnes Handicapées

HANDICAP INTERNATIONAL

secretariat@handicap-international-togo.org

www.handicap-international.org

A Lomé, BP. 8621 quartier Novissi, Tél. (00228) 22 26 01 56

A Dapaong, BP. 256 quartier Nassablé, Tél. (00228) 27 70 86 84

AVANT PROPOS

Le 13 décembre 2006, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées (CIDPH). Cette convention a été ratifiée le 30 mars 2007 et depuis mai 2008, elle est rentrée en vigueur en étant ratifiée par 20 Etats.

Handicap International, organisation internationale qui appuie les associations de personnes handicapées au Togo depuis 1997, à travers son projet DECISIPH (Droit, Egalité, Citoyenneté, Solidarité et Inclusion des Personnes Handicapées) a mené plusieurs actions pour la sensibilisation et la formation de la population à travers ces associations, afin de faire connaître la thématique du Handicap et de l'intégrer dans les processus de développement.

Cet annuaire recense les services et associations dont peuvent bénéficier les personnes handicapées. Il est composé de structures qui œuvrent aussi bien dans le domaine médical, de la réinsertion, du développement et de l'éducation et constitue une source d'information pour l'accès aux services en faveur des personnes handicapées.

Sa réalisation a été possible grâce au concours de l'Union Européenne et de l'Agence Française de Développement. Nous saluons aussi la contribution de la Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées (FETAPH).

Le Quartier Gakli du Canton d'Aflao Gakli fait partie des zones pilotes où le projet DECISIPH a mené des actions de développement local inclusif (DLI), ce qui signifie que les personnes handicapées ont aussi une place importante dans les projets et programmes de développement du quartier.

A ce jour, le Quartier Gakli dispose d'un diagnostic local inclusif, d'un cadre de concertation et d'un comité de développement de quartier (CDQ) dont les compétences ont été renforcées.

Nous espérons que ce recueil d'initiatives en entrainera d'autres pour l'épanouissement des personnes handicapées.

SOMMAIRE

Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées.....	9
Association Togolaise d'Aide aux Enfants Malentendants et Sourds.....	10
Association des Sourds du Togo	11
Association des Parents et Amis des Personnes Encéphalopathes	12
Ecole EPHPHATHA pour les Sourds du Togo	14
Collège d'Enseignement Général de Djidjolé.....	15
Ecole Privée Laïque SAINTE-MARIE	16
Jardin d'Enfants Public « MAIRIN » d'Aflao Gakli.....	17
Direction Régionale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale Lomé Commune	18
Centre Social de Casablanca	18

FÉDÉRATION TOGOLAISE DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES HANDICAPÉES

Dénomination : Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées

Sigle : FETAPH

Date de Création : 31/11/1990

N° d'enregistrement : 1035/MISD du 23/03/1994

Statut : Organisation de/pour personnes handicapées

Domaine(s) d'intervention :

- Généraliste : activités génératrices de revenus, promotion du droit, changement des représentations du handicap, politique de santé, politique de l'éducation, politique de l'emploi, politique de la prévention.

Adresse : Lomé, Quartier Djidjolé Face Commissariat 6e district, près de l'école des Sourds (*EPHPHATA*) BP : 13 142 Lomé-Togo

Contacts : Tél : (+228) 22 50 74 58 / 23 38 31 42 ; Fax : (+228) 22 50 74 58.

E-mail : fetaph2002@yahoo.fr ; Site web : www.fetaph.org

Personne à contacter :

- M AYASSOU Komivi, Président du CA ; Tél. 22 33 38 65, Cel. 90 14 19 36 (*appel uniquement*).
- M François KATATCHOM, Directeur de Programme ; Tél. 22 50 74 58,
- Cel. 90 47 83 64.

Mission : Coordonner l'action de tout le réseau des associations de per-

sonnes handicapées.

Groupe Cible : Associations de personnes handicapées du Togo.

Nombre de membres : 35 associations.

Effectif du personnel (exécutif) : Une dizaine de personnes.

Actions en cours :

- Réalisation du diagnostic organisationnel et institutionnel avec l'appui financier du Projet DECISIPH ;
- Etude sur la mise en place du mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention Internationale des Droits des Personnes Handicapées (*CIDPH*) ;
- Suivi des actions de sensibilisation et de plaidoyer des Organisations de Personnes Handicapées (OPH) avec l'appui technique, matériel et financier du Projet DECISIPH de Handicap International ;
- Formation/sensibilisation des médias, des institutions de micro finance et de l'ONG Femmes, Droit et Développement en Afrique (*WILDAF*) sur la thématique du handicap ;
- Mise en œuvre du Portail Régional Ouest Africain sur les Droits et l'Inclusion des Personnes Handicapées (*PROADIPH*) en partenariat avec Handicap International et la Fédération Malienne de Personnes Handicapées (*FEMAPH*).

Périodicité des AG : Une (01) fois par an. Renouvellement du bureau, chaque quatre (04) ans.

Appartenance à un cadre de concertation (réseau, faîtière, fédération, union, etc.) :

- Décennie Africaine des Associations de Personnes Handicapées.

Partenaires techniques et financiers :

– Etat Togolais (Ministère de l'Action Sociale : DPH) ;

- Handicap International ;
- CBM ;
- GIZ ;
- La Commission de l'Union Européenne ;
- L'Ambassade des Etats Unis d'Amérique ;
- Le Secrétariat de la Décennie Africaine des Personnes Handicapées (SDAPH) ;
- USAID.

ASSOCIATION TOGOLAISE D'AIDE AUX ENFANTS MALENTENDANTS ET SOURDS

Dénomination : Association Togolaise d'Aide aux Enfants Malentendants et Sourds

Sigle : ATAIDEMES

Date de Création : 11/11/1999

N° d'enregistrement : 220/MISD-SG-DAPSC-DSC du 24/08/2000

Statut : Association (*Organisation de/ pour Personnes Handicapées*)

Domaine(s) d'intervention :

- Déficience auditive ;
- Education Secondaire et Universitaire ;
- Promotion du droit des enfants handicapés ;
- Education Intégratrice et Inclusive.

Adresse : Lomé- Djidjolé, BP : 4777 Lomé-Togo ; 415, Rue 101 Aflao Gakli

Contacts : 22 51 75 51 ; Email : ataidemes12@hotmail.com

Personne à contacter :

Mme PASSOKI Aninam Jacqueline, Présidente du Conseil d'Administration ;

Tél. 22 34 92 80 / 90 31 69 76

Mission : Promouvoir l'épanouissement des personnes sourdes et malentendantes et favoriser leur insertion socioéconomique.

Groupe Cible : Personnes sourdes et malentendantes.

Nombre de membres (cas des associations et ONG) : 76 dont 30 femmes et 46 hommes.

Effectif du personnel (exécutif) : 09 dont 01 femme et 08 hommes.

Actions en cours :

- Réinsertion socioéconomique et professionnelle des personnes sourdes et/ou malentendantes avec le Projet Insertion des Per-

sonnes Sourdes et Malentendantes (*IPPSM*) de Handicap International.

Perspectives :

- Protéger les enfants sourds et malentendants contre les pandémies ;
- Vulgariser le langage gestuel dans les écoles de formation (*ENES, ENAM, etc.*) ;
- Lutter pour la protection et la défense des droits des personnes handicapées auditives ;
- Disposer d'un fonds de soutien financier aux personnes handicapées auditives ;
- Fournir une aide matérielle aux enfants handicapés auditifs nécessaires pour l'éducation ou la formation (installation ; AGR) intégrer les enfants sourds dans la vie socio-économique
- Disposer d'un centre d'écoute des parents et enfants sourds ;

- Disposer d'une équipe d'accompagnement des parents des enfants sourds ;
- Arriver à faire dépister les enfants sourds au Togo en général.

Périodicité des AG :

- AG ordinaires : Tous les quatre (04) ans.
- AG extraordinaires : chaque année.

Appartenance à un cadre de concertation (réseau, faîtière, fédération, union, etc.) : Oui.

Lister :

- Fédération Togolaise des Association de ou pour Personnes Handicapées (FETAPH).

Partenaires techniques et financiers :

- Handicap International ;
- Association des Togolais du Canada (ATO Canada) ;
- Direction des Personnes Handicapées (DPH).

ASSOCIATION DES SOURDS DU TOGO

Dénomination : Association des Sourds du Togo

Sigle : AST

Date de Création : 08/03/1992

N° d'enregistrement : 1680 du 26/05/2008

Statut : Association (*Organisation de/ pour Personnes Handicapées*)

Domaine(s) d'intervention :

- Surdité (Déficience auditive) ;
- Prévention du handicap ;
- Education (en termes d'appui en matériel et mobilier) ;
- Insertions socioéconomique (en termes d'appui en équipement).

Adresse : S/C BP : 2341 Lomé-Togo

Contacts : 22 25 96 32 ; Email : sourdstogo@gmail.com

Personne à contacter (nom et pré-noms, fonction du responsable actuel) :

M KASSA Akouètè Blibo, Président du Conseil d'Administration.

Tél. 90 16 21 67 (SMS uniquement) ;
Appels : 90 15 43 02

Mission : Soutenir les actions des pouvoirs publics et les initiatives privées dans la recherche de solutions aux difficultés que rencontrent les personnes handicapées auditives dans leur vie quotidienne telles que l'insuffisance de structures d'accueil.

Groupe Cible : Personnes sourdes.

Nombre de membres : 150.

Effectif du personnel (exécutif) : 09 dont 04 femmes et 05 hommes.

Actions en cours :

- Préparation de la journée internationale de la langue des signes. C'est une action organisée chaque année par l'Association des Sourds du Togo ;
- Suivi des activités éducatives des l'école EPHPHATA.

Perspectives :

- Œuvrer pour la reconnaissance de la langue des signes au Togo ;
- Vulgariser le langage des signes ;
- Acquérir un Siège ;
- Appuyer à l'insertion socioéconomique des personnes sourdes du Togo.

Périodicité des AG : Une fois par an. Renouvellement de bureau, tous les quatre (04) ans.

Appartenance à un cadre de concertation (réseau, faîtière, fédération, union, etc.) : Oui.

Lister :

- La Fédération Togolaise des Associations de ou pour Personnes Handicapées (FETAPH).
- La Fédération Mondiale des Sourds (FMS).

Partenaires techniques et financiers :

- Handicap International (HI) ;
- La FETAPH ;
- L'Ambassade des Etats Unis d'Amérique ;
- L'Ambassade d'Allemagne.

ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DES PERSONNES ENCÉPHALOPATHES

Dénomination : Association des Parents et Amis des Personnes Encéphalopathes

Sigle : APAPE

Date de Création : 30/01/1997

N° d'enregistrement : 5853/MIS/97

du 02/12/1997

Statut : Association (Organisation de/ pour personnes handicapées)

Domaine(s) d'intervention : Généraliste

- Education scolaire ;

- Formation Professionnelle ;
- Rééducation fonctionnelle et orthophonique ;
- Appareillage et aides techniques ;
- Activités génératrices de revenus ;
- Promotion du droit ;
- Prévention du Handicap ;
- Handisport ;
- Réadaptation à Base Communautaire (RBC).

Adresse : 124, Bd du 30 Août-Soviépié (*face Agence Togocel et Sanya Moto à Adidogomé*) ; 08 BP : 81 339 Lomé 08-Togo.

Contacts : Tél : 22 35 67 76 ; Fax : 22 50 74 58 – Email : apape97@yahoo.fr ; **Site Web :** www.apape-togo.africa-weg.org

Personne à contacter :

M ALIPUI N. Yawovi Victor, Directeur de Programmes : 90 19 23 51 / 22 31 08 60.

Mission : Œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées en général et des personnes déficientes intellectuelles en particulier.

Groupe Cible : Personnes en situation de handicap en général.

Nombre de membres : 495 dont 275 femmes et 220 hommes.

Effectif du personnel (exécutif) : 06 dont 02 femmes et 04 hommes.

Actions en cours :

- Participation au Diagnostic Local Inclusif (DLI) de Gakli avec le Projet DECISIPH ;

- Diagnostic institutionnel et organisationnel de la structure avec l'appui technique, matériel et financier du Projet DECISIPH ;
- Atelier de formation et de sensibilisation des Institutions de Micro finances (IMF) de Gakli sur la thématique du handicap ;
- Action de plaidoyer pour rendre accessible les nouveaux bâtiments sanitaires en construction au CMS d'Agoè Démakpoè et Adidogomé ;
- Prise en charge des enfants handicapés en rééducation fonctionnelle et orthophonique de même qu'en appareillage.

Perspectives :

- Disposer d'un siège approprié ;
- Avoir un fonds de fonctionnement pour la prise en charge du personnel ;
- Renforcer l'équipe en recrutant du nouveau personnel ;
- Renforcer l'association en ordinateurs ;
- Renforcer l'association en moyens logistiques (*motos : une par agent*) ;
- Elargir la zone d'action de l'association.

Périodicité des AG : Tous les trois (03) ans.

Appartenance à un cadre de concertation (réseau, faîtière, fédération, union, etc.) : Oui.

Lister :

- La FETAPH ;
- La FETOSPHA ;

- Le cadre de concertation du DLI de Gakli ;
- La Fédération Internationale de Sport pour Personnes Handicapées ;
- L'Association Togolaise pour les Droits Scolaires des Personnes Handicapées (ATDSPH) ;
- SINBAD-Méditerranée sans Handicap (*Réseau des Associations de lutte pour l'insertion Socioprofessionnelle des Personnes Handicapées*) ;
- Inclusion Internationale ;
- Handiplanète Echange.

Partenaires techniques et financiers :

- La FETAPH ;
- Handicap International ;
- La Fondation Liliane ;
- Le GIZ ;
- Le PITR ;
- Le CNAO.

ECOLE EPHPHATHA POUR LES SOURDS DU TOGO

Dénomination : Ecole EPHPHATHA pour les Sourds du Togo

Sigle : EEST

Date de Création : 18/10/1976

N° d'enregistrement :

Statut : Etablissement Privé Confessionnel

Domaine(s) d'intervention :

- Education ;
- Formation Professionnelle.

Adresse : Lomé, Quartier Djidjolé ; Face Commissariat de Police du 3^e District de la Ville de Lomé.

- **Contacts :** 22 25 96 32 / 23 36 79 34 – Email : ephatha1976@yahoo.fr

Personne à contacter : M KASSA Akouèté Blibo, Directeur d'école et enseignant.

Tél. 90 16 21 67 (*SMS uniquement*).

Mission :

- Assurer une éducation de qualité aux enfants sourds pour leur insertion socio professionnelle et économique.

Groupe Cible : Personnes sourdes.

Nombre de membres (effectif de l'école) : Ignoré pour l'année scolaire 2010-2011.

Effectif du personnel (exécutif) : 13 dont 04 femmes et 09 hommes.

Actions en cours :

- Education des enfants sourds et malentendants.

Perspectives :

- Education inclusive ;
- Renforcement des capacités du personnel administratif en termes de planification et mobilisation de ressources.

Périodicité des AG : Tous les trois (03) ans avec renouvellement du bureau car l'école est administrée par un

Conseil d'Administration présidé par le Pasteur ADADE Ayi (90 16 45 49).

Appartenance à un cadre de concertation (réseau, faïtière, fédération, union, etc.) : Non.

Partenaires techniques et financiers :

- Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation ;
- DRE Lomé-Commune ;

- Eglise des Assemblées de Dieu (Marraine de l'école) ;
- FETAPH ;
- CBM ;
- Handicap International ;
- GIZ ;
- OCDI ;
- AST ;
- ATAIDEMES.

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL DE DJIDJOLÉ

Dénomination : Collège d'Enseignement Général de Djidjolé

Sigle : CEG-Djidjolé

Date de Création : Septembre 1986

N° de création :

Statut : Etablissement Scolaire Public (sous tutelle du Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation)

Domaine(s) d'intervention :

- Enseignement général de deuxième degré.

Adresse : BP : 8222 Lomé-Togo (Quartier Djidjolé, Canton D'Aflao Gakli)

Contacts : Tél : 22 35 67 76 ; Fax : 22 25 01 11 – Email : -

Personne à contacter : FOLIGAN Codjo Mensan ; Tél. 90 97 53 76

Mission : Eduquer les jeunes à travers un enseignement de qualité leur permettant de préparer leur avenir.

Groupe Cible : Jeunes garçons et

filles (10 à 22 ans) sans distinction aucune.

Nombre de membres (effectif de l'école) : 1099 élèves en 2010-2011 dont 512 filles et 578 garçons.

Effectif du personnel (exécutif) : 27 Professeurs dont 04 femmes et 23 hommes.

Actions en cours :

- Education des enfants en général (y compris les enfants handicapés physiques).

Perspectives :

- Réhabilitation des infrastructures de l'établissement (bloc administratif, bloc pédagogique et sportif).

Périodicité des AG :

Selon les normes prévues par le Ministère, il se tient deux AG par an.

- Une AG de rentrée scolaire ;
- Et une AG de fin d'année scolaire.

Appartenance à un cadre de concertation (réseau, faïtière, fé-

dération, union, etc.) : Oui.

Lister :

- La Fédération des Associations des Parents d'Elèves (**FASPA-REL**) ;

Partenaires techniques et financiers :

- L'Association des Parents d'Elèves (**APE**) ;

- L'inspection de l'Enseignement du Deuxième Degré de Lomé ;
- La Direction Régionale de l'Education Lomé Commune ;
- Le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation.

ECOLE PRIVÉE LAÏQUE SAINTE-MARIE

Dénomination : Ecole Privée Laïque SAINTE-MARIE

Sigle : EPL SAINTE-MARIE

Date de Création : Septembre 2001

Statut : Etablissement Privé Laïque.

Domaine(s) d'intervention :

- Education préscolaire et primaire.

Adresse :

Contacts : Tél : 22 50 82 59.

Personne à contacter : Mme GNA-MEY Kanlé ; Tél. 91 69 24 69.

Mission :

- Préparation à la socialisation des enfants d'âge préscolaire ;
- Education des jeunes à travers un enseignement de qualité.

Groupe Cible : Enfants de 03 à 10 ans d'âge sans distinction aucune.

Nombre de membres (effectif de l'école) : 60 élèves pour l'année scolaire 2010-2011 dont 20 filles et 40 garçons.

Effectif du personnel (exécutif) : 03 enseignantes dont 00 hommes.

Actions en cours :

- Education des enfants en général (*y compris les enfants handicapés physiques*).

Perspectives :

- Augmenter la capacité d'accueil de l'établissement ;
- Rendre accessible l'établissement pour la fréquentation des élèves en situation de handicap.

Périodicité des AG : Néant

Appartenance à un cadre de concertation (réseau, faîtière, féderation, union, etc.) : Oui.

Lister :

- Le Cadre de Concertation du DLI de Gakli.

Partenaires techniques et financiers :

- Les parents d'élèves ;
- L'inspection des Enseignements Préscolaire et Primaire de Lomé Commune ;
- La Direction Régionale de l'Education Lomé Commune/Golfe.

JARDIN D'ENFANTS PUBLIC « MAIRIN » D'AFLAO GAKLI

Dénomination : Jardin d'Enfants Public « **MAIRIN** » d'Aflao Gakli

Sigle : JEP-AF-GAK

Date de Création : 23/09/1983

N° de création : Note N° 215 IJE du 23/09/1983

Statut : Etablissement Scolaire Public (*sous tutelle du Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation*)

Domaine(s) d'intervention :

- Education préscolaire.

Adresse : 01BP : 2309 Lomé-Togo 01

Contacts : Tél : 22 21 69 52.

Personne à contacter : Mme MELEWOVO Abra ASI, Directrice du Jardin d'Enfants.

Mission :

- Socialiser l'enfant ;
- L'éveiller à travers les activités pédagogiques (*graphiques, mathématiques, scientifiques, psychomotrices, musicales, etc.*) ;
- Garantir la réussite de l'enfant ;
- Libérer la mère.

Groupe Cible : Enfants d'âge pré-scolarisable (03 à 05 ans).

Nombre de membres (effectif de l'école) : Ignoré pour l'année scolaire 2010-2011.

Effectif du personnel (exécutif) : 07 dont 06 femmes et 01 homme (*Gardien pour la sécurité de l'établissement*).

Actions en cours :

- Education des enfants en général (*y compris les enfants handicapés physiques*).

Perspectives :

- Préparation des inscriptions des enfants pour l'année scolaire 2011-2012 ;
- Motivation des parents à vite fournir le matériel aux enfants ;
- Préparation et organisation des lieux pour l'accueil des enfants.
- **Périodicité des AG :** Au moins deux AG par an.
- Une AG de rentrée scolaire ;
- Et une AG de fin d'année scolaire.

Appartenance à un cadre de concertation (réseau, faîtière, féderation, union, etc.) : Oui.

Lister :

- Rencontres périodiques des Responsables des jardins d'enfants initiées par l'Inspection des Jardins d'Enfants.

Partenaires techniques et financiers :

- Le Comité de Gestion des Ecoles Préscolaires et Primaires (COGEP) ;
- L'inspection des Jardins d'Enfants Golfe-Lomé ;
- La Direction Régionale de l'Education Lomé Commune/Golfe ;
- Le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation ;
- La Chefferie traditionnelle.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE LOMÉ COMMUNE

Dénomination : Direction Régionale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale Lomé-Commune

Sigle : DRAS-SN/L-C

Date de Création : en 1975

Statut : Organisation liée au Ministère de l'Action Sociale

Domaine(s) d'intervention :

- Généraliste (*Développement social*)

Adresse : BP : 1247 Lomé-Togo

Contacts : Tél : 22 22 19 05 / 22 21 55 40.

Personne à contacter : M OUSSENI Kassime, Directeur Régional.

Mission :

- Assurer le bien être social de la population de la Commune de Lomé.

Groupe Cible : Population de la Commune de Lomé.

Nombre de membres (effectif de l'école) : Population de la Commune de Lomé.

Effectif du personnel (exécutif) :

Actions en cours :

- Actions liées au bien être de la population en général et particulier des personnes vulnérables dont les personnes handicapées avec des conseils pour le référencement en vue de la prise en charge spécifique par les institutions spécialisées.

Perspectives :

- Mise en œuvre de la politique sociale nationale du gouvernement au niveau de Lomé Commune.

Périodicité des AG : Néant.

Appartenance à un cadre de concertation (réseau, faîtière, féderation, union, etc.) :

Lister :

Partenaires techniques et financiers :

- Ministère de l'Action Sociale ;
- Centres Sociaux de Lomé Commune ;
- Ecole Nationale de Formation Sociale (ENFS).

CENTRE SOCIAL DE CASABLANCA

Dénomination : Centre Social de Casablanca

Sigle : CSC

Date de Création : Ignoré

Statut : Organisation liée au Ministère de l'Action Social.

Domaine(s) d'intervention :

- Généraliste (Développement communautaire, Protection sociale, encadrement des groupements, etc.).
- **Adresse** : BP : 1247 Lomé-Togo

Contacts : Tél : (+228) 22 21 21 70.

Personne à contacter :

- Mme BODJONA Pting, Epse HE-MOU.

Mission :

- Œuvrer pour le bien être des populations.

Groupe Cible : Toutes les personnes sans distinction.

Nombre de membres : Population du secteur social de Casablanca.

Effectif du personnel (exécutif) : 05 dont 03 femmes et 02 hommes.

Actions en cours :

- Actions liées au bien être de la population en général et en particulier des personnes vulnérables dont les personnes handicapées du ressort de l'aire sociale du centre avec des conseils pour le référencement en vue de la prise en charge spécifique par les institutions spécialisées.

Perspectives :

- Se rapprocher du secteur social pour mieux servir les populations ;
- Doter le Centre de moyens matériels et de mobilier pour une meilleure couverture de la zone et pour plus de rentabilité,
- Mise en œuvre de la politique sociale nationale du gouvernement au niveau de l'aire sociale.

Périodicité des AG : Néant.

Appartenance à un cadre de concertation (réseau, faîtière, fédération, union, etc.) : Oui.

Lister :

- Le Cadre de Concertation pour le DLI de Gakli.

Partenaires techniques et financiers :

- Le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale ;
- La Direction Régionale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale de Lomé Commune ;
- Handicap International ;
- Terre des Hommes ;
- Comité Nationale d'Adoption d'Enfants au Togo (CNAET) ;
- Agence de Solidarité Nationale ;
- Ecole Nationale de Formation Sociale (ENFS).

annuaire



Réalisé par le projet DECISIPH
Droit Egalité Citoyenneté Solidarité Inclusion des Personnes Handicapées

HANDICAP INTERNATIONAL

secretariat@handicap-international-togo.org

www.handicap-international.org

A Lomé, BP. 8621 quartier Novissi, Tél. (00228) 22 26 01 56

A Dapaong, BP. 256 quartier Nassablé, Tél. (00228) 27 70 86 84

